



**Le Carrefour**

École Polyvalente

Je suis maître de ma réussite

50 chemin de la Savane

Gatineau, Qc

J8T 3N2

## Politique linguistique



**Date de révision : 2 juin 2026**

## Table des matières

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| Préambule.....                                                           | 1  |
| Situation.....                                                           | 1  |
| Mission et vision de l'établissement .....                               | 1  |
| Mission : .....                                                          | 1  |
| Énoncé et but de la politique linguistique .....                         | 2  |
| Principes généraux et contexte socioculturel.....                        | 3  |
| Principes généraux .....                                                 | 3  |
| Contexte socioculturel.....                                              | 4  |
| Langue d'enseignement.....                                               | 6  |
| Le français comme langue d'enseignement .....                            | 6  |
| Langue de la communauté scolaire.....                                    | 9  |
| Le français comme langue de la communauté scolaire .....                 | 9  |
| Langue seconde .....                                                     | 10 |
| L'anglais comme langue seconde .....                                     | 10 |
| Langue tierce et multilinguisme.....                                     | 11 |
| Soutien au multilinguisme.....                                           | 12 |
| Accès au programme de l'IB .....                                         | 13 |
| Implication des parents.....                                             | 14 |
| Pratiques de l'établissement.....                                        | 14 |
| Droits et responsabilités .....                                          | 16 |
| La direction .....                                                       | 16 |
| Enseignants.....                                                         | 17 |
| Élèves .....                                                             | 18 |
| Parents/tuteurs légaux .....                                             | 19 |
| Personnel non enseignant.....                                            | 20 |
| Liens avec les autres politiques.....                                    | 21 |
| Liens entre la politique linguistique et la politique d'intégrité .....  | 21 |
| Liens entre la politique linguistique et la politique d'inclusion .....  | 22 |
| Liens entre la politique linguistique et la politique d'évaluation ..... | 23 |
| Liens entre la politique linguistique et la politique d'admission.....   | 24 |
| Révision et diffusion de la politique .....                              | 25 |
| Médiagraphie.....                                                        | 26 |

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| Annexe 1 .....                                                  | 28 |
| Extrait de l'agenda.....                                        | 28 |
| Annexe 2 .....                                                  | 29 |
| Grille de révision et de correction d'un texte (Primaire) ..... | 29 |
| Annexe 3 .....                                                  | 31 |
| Stratégies de lecture (Secondaire) .....                        | 31 |
| Annexe 4 .....                                                  | 32 |
| Stratégies d'autocorrection d'un texte (Secondaire) .....       | 32 |
| Annexe 5 .....                                                  | 33 |
| Liste des ressources .....                                      | 33 |

## Préambule

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte. Il est ainsi employé comme genre neutre et inclut toutes les personnes.

## Situation

L'école polyvalente Le Carrefour est fière d'offrir deux programmes internationaux de grande qualité : le Programme primaire (PP) et le Programme d'éducation intermédiaire (PEI). Malgré leur distinction, ces programmes sont intégrés au sein d'une seule et même école, répartis dans deux bâtiments distincts. Cette organisation permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque programme tout en créant un environnement scolaire unifié et harmonieux. Ceux-ci sont offerts à l'ensemble des élèves, sous réserve du respect des conditions d'admission en vigueur, qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire des Draveurs.

## Mission et vision de l'établissement

### Mission :

L'école Polyvalente Le Carrefour a une mission à trois volets:

- ▶ INSTRUIRE dans un monde de savoir;
- ▶ SOCIALISER dans un monde pluraliste;
- ▶ QUALIFIER dans un monde en changement.

Rappelant les trois grands volets du Programme de l'école québécoise (instruire, socialiser et qualifier), l'énoncé de mission implique que nous cherchons à développer chez l'élève le goût d'apprendre, d'explorer et de découvrir ainsi qu'à le responsabiliser par rapport à ses apprentissages et à l'impliquer dans ses projets. Voulant s'ouvrir sur le monde, l'école met dans ses priorités le développement du respect envers toute personne. Quant à la qualification, elle est

indissociable du dépistage précoce des difficultés de l'élève et de l'accompagnement que nous lui offrons pour que sa trajectoire d'élève l'amène à la réussite et à la connaissance de soi.

Soucieuse de s'arrimer aux principes de l'éducation internationale, l'école valorise également une approche globale du développement de l'élève, qui dépasse le seul cadre des apprentissages scolaires. Elle vise à former des individus ouverts d'esprit, réfléchis et engagés, capables de comprendre la complexité du monde et d'y agir de manière responsable. À ce titre, l'école encourage la curiosité envers diverses réalités culturelles et sociales et développe chez les élèves une sensibilité aux enjeux locaux et mondiaux, les invitant à s'ouvrir au-delà de leur communauté immédiate.

### **Vision :**

L'école Polyvalente Le Carrefour se veut un milieu de vie stimulant et sécuritaire, visant à développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la conscience nécessaire à une conduite citoyenne pacifique, responsable et inclusive. Dans une perspective de réussite éducative, notre école offre un environnement formé d'une solide communauté éducative, permettant l'émergence d'une identité personnelle et professionnelle valorisante.

Dans cette optique, elle favorise le développement de citoyens du monde, conscients de l'interdépendance des sociétés et engagés dans la construction d'un avenir plus juste et durable.

### **Énoncé et but de la politique linguistique**

La présente politique doit respecter les exigences ministérielles de l'Éducation du Québec et la [politique linguistique](#) de notre centre de services scolaire des Draveurs. Notre politique locale doit aussi tenir compte de l'article 22 de la Loi sur l'instruction publique, de la Charte de la langue française, de la Loi sur la langue

officielle et commune du Québec (loi 96) et du plan d'action déposé par le MEQ visant l'amélioration du français dans les écoles de la province du Québec.

De plus, cette politique doit aussi respecter les exigences spécifiques de l'IB qui figurent dans les guides « Des principes à la pratique » et « Directives d'élaboration d'une politique linguistique » publiés par l'IB.

Pour respecter l'ensemble de ces exigences, nous avons élaboré une politique linguistique et mis en place des voies d'actions concrètes pour les différentes langues enseignées.

## **Principes généraux et contexte socioculturel**

### **Principes généraux**

Afin de bien réussir dans toutes les matières, les élèves ont besoin d'un enseignement des langues de qualité. C'est précisément ce que propose l'école Polyvalente Le Carrefour.

Conformément aux politiques établies par les instances, l'école affirme que le français est la langue de toutes les communications et que la scolarisation se donne dans la langue française, hormis la langue seconde et la langue tierce. Elle adhère également aux mesures du plan d'action du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) visant l'amélioration du français et soutient les initiatives de sa mise en œuvre. Ainsi, la qualité de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, est reconnue comme une responsabilité partagée par l'ensemble du personnel scolaire.

Le projet éducatif de l'école met en évidence l'importance accordée à la maîtrise du français et à la qualité des communications à travers les objectifs suivants :

- Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, de la 2<sup>e</sup> année et de la 5<sup>e</sup> année du secondaire;
- Augmenter le taux de réussite à l'épreuve du Centre de service scolaire des Draveurs (CSSD) de lecture, en langue d'enseignement, de la 2<sup>e</sup> année du premier cycle du secondaire sachant que les difficultés en lecture ont un impact sur toutes les autres matières.

De plus, les langues occupent une place importante dans l'ensemble des projets, qu'ils soient liés au programme de l'IB ou non. Les élèves doivent produire des travaux écrits et s'exprimer à l'oral, que ce soit en classe ou lors de présentations, dans un français correct pour leur âge.

Par ailleurs, les règles de l'agenda précisent que les élèves doivent s'exprimer en français en tout temps à l'école, excepté dans le cours d'anglais et d'espagnol (Annexe 1).

Enfin, à travers les différentes offres de formations du centre de services ou des ateliers offerts par la SÉBIQ, les membres du personnel de notre école sont invités à participer à des formations et/ou des ateliers pour se perfectionner en matière d'apprentissage et/ou d'enseignement des langues.

## **Contexte socioculturel**

L'école Polyvalente Le Carrefour accueille environ 2 300 élèves de diverses cultures. Ces élèves étudient soit au programme régulier, au Programme d'éducation intermédiaire, en adaptation scolaire ou au Programme primaire international. La majorité des élèves ont pour langue maternelle le français.

Milieu multiculturel, 460 élèves sont des immigrants de première génération qui proviennent de 76 pays différents et 846 autres élèves sont immigrants

de deuxième génération. 106 cultures différentes se côtoient et vivent ensemble. Outre le français, 36 langues différentes sont parlées à la maison (Données : 2023-2024).

La langue maternelle des membres du personnel est majoritairement le français. Le Programme international de l'école Polyvalente Le Carrefour accueille une clientèle plutôt diversifiée. Il est donc relativement facile d'encourager les élèves de l'IB à développer une sensibilité internationale. Dans un esprit de collaboration avec les parents, la communauté et nos partenaires, notre école permet à chaque élève de trouver sa place, de vivre des réussites selon ses champs d'intérêt et d'atteindre un équilibre de vie, et ce, dans un milieu où la langue française est valorisée.

Dans notre contexte géopolitique (seul territoire francophone en Amérique du Nord), nous devons redoubler d'efforts pour protéger la langue française. Enfin, il faut stimuler l'intérêt de l'anglais langue seconde afin de faire progresser les apprentissages de tous les élèves, qu'ils soient débutants ou anglophones.

Notre situation géographique représente un défi puisque nous sommes situés à côté d'une grande ville multiethnique et majoritairement anglophone (Ottawa). L'école a donc un triple défi en termes d'acquisition de langues. Il faut d'abord consolider l'apprentissage de notre langue, le français, pour les élèves dont c'est la langue maternelle. Ensuite, il est important d'encourager et de stimuler l'acquisition du français pour les élèves dont la langue maternelle est différente. Dans notre contexte géopolitique (seul territoire francophone en Amérique du Nord), nous devons redoubler d'efforts pour protéger la langue française. Enfin, il faut stimuler l'intérêt de l'anglais langue seconde afin de faire progresser les apprentissages de tous les élèves, qu'ils soient débutants ou anglophones.

## Langue d'enseignement

### Le français comme langue d'enseignement

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) est l'organisme responsable de la gestion et de la mise en œuvre des programmes obligatoires dans le réseau scolaire québécois. Le français est enseigné à tous les niveaux du primaire et du secondaire afin de préparer les élèves à communiquer leur pensée de manière responsable et à s'ouvrir sur le monde.

À la Polyvalente Le Carrefour, la qualité de la langue française est au cœur de nos préoccupations éducatives. Toutefois, nous considérons que l'apprentissage de la langue est une démarche pédagogique dans laquelle l'erreur est inévitable et nécessaire au processus d'apprentissage.

Voici des dispositions qui peuvent assurer la mise en place de la politique linguistique concernant le français :

- Utiliser le français comme langue d'expression et de communication pour tous les membres du personnel et les élèves, ainsi que comme langue officielle de communication avec les parents;
- Encourager la qualité de la langue française en incitant les élèves à s'exprimer et à écrire correctement lors des périodes d'enseignement, peu importe la matière (sauf l'anglais et l'espagnol), et des activités hors classe;
- Organiser des visites d'auteurs/acteurs/d'artistes ou des sorties au Salon du livre de l'Outaouais;
- Organiser des sorties culturelles pour assister à des pièces de théâtre francophones;
- Fournir à chaque classe de français des outils de référence variés (grammaires, dictionnaires, Multidictionnaire des difficultés de la langue

française, dictionnaire en ligne Usito, dictionnaires de synonymes et recueils de conjugaison, etc.) afin de favoriser l'utilisation d'une langue précise et variée;

- Proposer des projets et des cercles enrichissants et diversifiés de lecture et d'écriture à tous les niveaux;
- Mettre à la disposition des élèves, à la bibliothèque, une vaste sélection d'œuvres classiques et contemporaines;
- Offrir un service de soutien à l'apprentissage du français ou un soutien linguistique d'appoint pour les élèves qui ne maîtrisent pas la langue française;
- Mettre en place des plans d'intervention adaptés aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers en lien avec le langage;
- Développer les compétences d'oral et d'écriture tant en posture de production que de réception ainsi que celles de lecture et culture médiatique;
- Enseigner des stratégies efficaces de lecture et d'écriture présentés dans les référentiels ministériels;
- Offrir des périodes de récupération en français;
- Privilégier la musique francophone lors des activités.

Plus spécifiquement au primaire :

- Intégrer le français dans tous les modules de recherche proposés aux élèves;
- Mettre en place des activités parascolaires ou des événements favorisant le développement de la qualité de la langue (ex. : club de lecture, troupe de théâtre, salon du livre organisé par les élèves, etc.);
- Promouvoir la littérature jeunesse dans les classes par la lecture à voix haute d'albums et de romans jeunesse;
- Intégrer une période quotidienne de lecture personnelle à l'horaire;
- Aménager des coins de lecture attrayants dans les salles de classe;

- Offrir une période hebdomadaire à la bibliothèque scolaire permettant l'emprunt de livres et l'accès à un environnement propice à la lecture;
- Valoriser l'utilisation de la plateforme Biblius auprès des enseignants, des parents et des élèves;
- Utiliser une grille commune de révision et de correction des textes à tous les niveaux disponibles dans l'agenda de l'élève (Annexe 2).

Plus spécifiquement au secondaire :

- Assurer une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages en français pour l'ensemble des enseignants de français;
- Accorder une place centrale à la littérature et à l'enrichissement linguistique à l'aide d'une planification verticale;
- Mettre en place des activités pédagogiques ou parascolaires favorisant la qualité de la langue (ex. : journal étudiant, Dictée zéro faute);
- Instaurer une période quotidienne de lecture et d'étude (période SOLÉ) en début de journée afin de promouvoir la lecture, les devoirs et l'étude silencieuse;
- Aborder, sur les cinq années du PEI, une diversité de genres littéraires et de types de textes (légende, conte, nouvelle, roman, poésie, théâtre, article de revue ou de journal, article critique, lettre ouverte, bande dessinée, roman graphique, chanson, etc.);
- Enseigner des stratégies variées adaptées aux différents types de textes et de discours tout au long du PEI afin de développer la pensée créative et critique à l'oral comme à l'écrit (Annexe 3);
- Présenter et enseigner la grille d'autocorrection commune à tous les élèves disponible dans l'agenda (Annexe 4).

## Langue de la communauté scolaire

### Le français comme langue de la communauté scolaire

Le français constitue la langue courante d'expression et de communication pour l'ensemble du personnel de l'école ainsi que pour les élèves. La maîtrise du français représente une priorité institutionnelle, notamment afin de contribuer à la préservation et à la valorisation de cette langue dans le contexte national et international actuel. À ce titre, cette responsabilité concerne tous les membres du personnel scolaire. Chacun s'engage activement dans le maintien et l'amélioration de la qualité de la langue française au sein de l'établissement.

Les enseignants des matières autres que l'anglais et l'espagnol mettent en œuvre les actions suivantes :

- S'assurer de l'acquisition et de l'utilisation adéquate du vocabulaire spécifique ainsi que de l'orthographe propre à leur discipline;
- Vérifier la compréhension et l'appropriation des mots-consignes du PÉI propres à leur champ d'enseignement;
- Formuler des consignes claires, rigoureuses et de complexité variée, puis valider leur compréhension par les élèves lors des situations d'apprentissage;
- Intervenir pour corriger les formulations erronées et présenter les formes correctes en lien avec les erreurs les plus fréquentes, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Enseigner les règles relatives aux conventions bibliographiques et aux citations des sources afin de promouvoir le respect de la propriété intellectuelle, puis appliquer ces normes rédactionnelles dans toutes les disciplines; ces règles sont consignées dans le guide [R.A.D.A.R.](#) sur le site de l'école;
- Veiller à la qualité de la langue utilisée dans les travaux remis.

## Langue seconde

### L'anglais comme langue seconde

Dans le respect de la philosophie du Programme de l'IB notamment en ce qui concerne l'ouverture interculturelle et la communication, favoriser le développement des compétences langagières dans une autre langue constitue un levier essentiel au développement global des élèves.

Notre contexte géographique, près de l'Ontario, fait en sorte que certains de nos élèves ont l'anglais comme langue maternelle. De plus, la proximité du milieu culturel anglophone offre des possibilités d'enrichissement linguistique aux élèves. En ce sens, il faut prévoir une mise à niveau en début de programme, tant au primaire qu'au secondaire, afin de répondre aux besoins langagiers variés des élèves.

Voici les dispositions assurant la mise en œuvre de l'acquisition de langue pour l'enseignement de l'anglais :

- Offrir un enseignement structuré de l'anglais, soit 90 minutes par cycle de cinq jours au primaire et 280 minutes par cycle de neuf jours au secondaire;
- Proposer des activités d'enrichissement adaptées aux besoins et au niveau de compétence des élèves dans les cours d'anglais;
- Présenter des œuvres culturelles en anglais, telles que des pièces de théâtre ou des films;
- Mettre à la disposition des élèves de la littérature de langue anglaise en classe;
- Assurer l'accès à des ouvrages en anglais à la bibliothèque scolaire ainsi que sur la plateforme Biblius;
- Offrir des périodes de récupération en anglais durant l'heure du dîner;

- Favoriser l'utilisation optimale de la langue anglaise par l'enseignant en classe, selon le niveau scolaire des élèves, dans une approche d'enseignement de l'anglais en anglais, et encourager les élèves à s'exprimer en anglais lors des cours;
- Intégrer le spécialiste d'anglais à un module de recherche par niveau au primaire;
- Permettre aux élèves de 6<sup>e</sup> année de réaliser leur exposition en anglais et aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de réaliser leur projet personnel en anglais;
- Assurer une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages en anglais par l'ensemble des enseignants concernés, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire;
- Utiliser régulièrement les mots-consignes du PEI pour le cours Acquisition de langue, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, afin d'en assurer la compréhension et l'appropriation.
- Proposer des voyages culturels et linguistiques au secondaire dans des pays anglophones ou qui utilisent la langue anglaise pour communiquer dans le contexte touristique.

## Langue tierce et multilinguisme

À la Polyvalente Le Carrefour, l'espagnol est offert aux élèves du secondaire comme langue tierce dans le cadre de l'acquisition des langues, afin de favoriser l'ouverture interculturelle, le plurilinguisme et le développement de compétences langagières diversifiées. Ce cours est intégré à la grille-matières ainsi qu'à des activités ponctuelles au cours de l'année. Ainsi, les élèves reçoivent un total de 100 heures de cours d'espagnol en 3<sup>e</sup> secondaire.

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la langue tierce :

- Assurer l'accès à des ouvrages et à des ressources en espagnol à la bibliothèque scolaire;
- Organiser des journées thématiques permettant aux élèves de découvrir et de vivre des aspects de la culture hispanophone;
- Proposer, au secondaire, des voyages culturels et linguistiques dans des pays de langue espagnole;
- Permettre aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de réaliser leur projet personnel en espagnol;
- Offrir des périodes de récupération en espagnol durant l'heure du dîner;
- Mettre en place des comités visant à favoriser la pratique de l'espagnol à l'oral et à organiser des activités en lien avec la culture hispanophone.

## Soutien au multilinguisme

Bien que nous demandions à nos élèves de s'exprimer en français à l'école, nous trouvons important de valoriser la langue parlée à la maison.

Pour ce faire, nous avons mis en place les moyens suivants :

### **Programme primaire (PP) :**

- Offrir aux élèves d'apporter, à l'école, des ressources dans leur langue maternelle en lien avec un module de recherche ou un sujet abordé en classe. Les inviter à présenter cette ressource aux autres élèves de la classe;
- Profiter de l'occasion d'une fête d'anniversaire pour chanter « Bonne fête » à l'élève dans sa langue maternelle;
- Permettre aux élèves de faire une tâche dans leur langue maternelle, lorsque c'est possible (exemple : Projet en art);
- Organiser une demi-journée, autour de la date de la journée internationale de la langue maternelle (21 février), de cours de langue durant lequel les

élèves qui ont une langue maternelle, autre que le français ou l'anglais, deviennent des enseignants d'un jour et initient les autres élèves de l'école.

### **Programme secondaire (PÉI) :**

Dans le cadre de sa politique linguistique, notre école valorise activement le multilinguisme comme une richesse culturelle et un levier de réussite pour tous les élèves du PEI. Accueillant une diversité d'élèves issus de différentes origines, nous mettons en place des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) bien structurés afin de favoriser leur intégration et leur progression.

Les enseignants d'anglais ainsi que l'enseignante d'espagnol accompagnent particulièrement les élèves intégrant le programme en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> secondaire, afin de les aider à atteindre le niveau attendu. Par ailleurs, nous veillons à ce que les élèves dont la langue maternelle ou la langue parlée à la maison est autre que le français puissent bénéficier des mesures d'aide autorisées par le Ministère lors des évaluations.

Enfin, diverses journées thématiques mettant en valeur les cultures du monde, ainsi que la culture québécoise, sont organisées afin de reconnaître et de célébrer la diversité linguistique et culturelle de notre communauté scolaire.

### **Accès au programme de l'IB**

Indépendamment de la langue maternelle ou de la langue parlée à la maison, toute personne peut présenter une demande de candidature, sous réserve du respect des conditions d'admission en vigueur. L'ouverture à la diversité linguistique et culturelle constitue une valeur fondamentale de l'établissement et se traduit concrètement par l'accueil et l'intégration d'élèves issus de l'immigration ou provenant de différents pays.

Le Programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS), destiné aux élèves des classes d'accueil pour les nouveaux arrivants, ainsi que le service de soutien linguistique offert aux élèves intégrés en classe ordinaire (voir la première section : Projet éducatif), vise à favoriser l'adaptation scolaire, sociale et linguistique des élèves et à soutenir l'apprentissage du français, langue d'enseignement. Une fois que l'élève démontre une maîtrise suffisante de la langue française lui permettant de répondre aux exigences académiques, celui-ci peut, s'il le souhaite et s'il satisfait aux critères d'admission, présenter une demande d'intégration à un programme de l'Organisation du Baccalauréat International (IB).

## **Implication des parents**

### **Pratiques de l'établissement**

La réussite scolaire des élèves et le développement de compétences langagières reposent sur une collaboration étroite entre l'école, la famille et la communauté. Dans cette perspective, les parents et les tuteurs légaux occupent un rôle déterminant dans la mise en œuvre et le respect de la politique linguistique de l'établissement. Leur engagement contribue à la valorisation des langues, à la cohérence des interventions éducatives et à l'épanouissement linguistique et culturel des élèves.

Les parents et les tuteurs légaux ont la responsabilité de participer activement à la préparation du profil linguistique de leur enfant et de soutenir son développement langagier tout au long de son parcours scolaire. Ils sont également appelés à encourager le développement et le maintien de la langue maternelle dans le milieu familial, reconnaissant l'apport de celle-ci à l'identité, à la confiance et aux apprentissages de l'élève. Par ailleurs, ils valorisent l'importance de la maîtrise du français comme langue d'enseignement et de communication au sein

de l'école et sensibilisent leur enfant à l'importance de s'exprimer dans un français de qualité lors des activités scolaires et dans les travaux exigés. Parce que nous croyons que la langue française doit aussi être valorisée à la maison, nous offrons un soutien aux parents qui souhaitent se familiariser ou se perfectionner en français. Nous mettons donc à leur disposition une liste de ressources ou d'organismes qui proposent des cours de français, du parrainage, du mentorat et/ou du jumelage linguistique (Annexe 5). Enfin, les parents collaborent avec l'école à la mise en œuvre des mesures de soutien linguistique lorsque celles-ci sont nécessaires, dans le respect des ressources professionnelles disponibles.

La politique linguistique de l'école est présentée au conseil d'établissement. Les parents reçoivent également un courriel les informant que les politiques institutionnelles de l'école, dont la politique linguistique, sont disponibles sur le site Internet de l'établissement et qu'ils peuvent s'y référer en tout temps.

Par cette collaboration active et responsable, l'école et les familles contribuent conjointement à créer un environnement éducatif inclusif, respectueux de la diversité linguistique et favorable à la réussite et à l'engagement des élèves.

## Droits et responsabilités

### La direction

#### Responsabilités

- Mettre en place la politique linguistique;
- S'assurer de la révision et de l'application de la politique linguistique notamment en matière de langue d'enseignement, d'évaluation et de valorisation du multilinguisme;
- S'assurer de la compréhension commune de la politique linguistique;
- S'assurer de la qualité du français dans les communications diffusées de façon orale, écrite ou électronique;
- Soutenir le personnel relativement à la formation continue dans l'enseignement des langues;
- Mobiliser son milieu et s'impliquer dans des activités visant à promouvoir l'amélioration de la qualité du français et le rayonnement de la langue française;
- Communiquer en français avec la communauté scolaire.

#### Droits

- Établir des balises claires concernant l'usage des langues d'enseignement, de communication et d'évaluation, en cohérence avec les exigences du Ministère et du programme;
- Déterminer les mesures de soutien linguistique (francisation, appui en langue d'enseignement, ressources), ainsi que les modalités d'intégration des élèves allophones;
- Autoriser, encadrer et vérifier l'utilisation des outils permis (ex. : dictionnaires, temps supplémentaire) pour les élèves ayant des besoins linguistiques particuliers;
- Avoir droit à un climat de travail respectueux et inclusif sur le plan linguistique et culturel.

## Enseignants

### Responsabilités

- Appliquer la politique linguistique de l'établissement;
- S'exprimer dans un français correct;
- Assurer l'enseignement de la langue;
- S'impliquer dans la promotion, l'amélioration de la qualité et le rayonnement de la langue française;
- Valoriser la langue parlée à la maison de leurs élèves;
- Se perfectionner en enseignement des langues pour les enseignants concernés;
- Communiquer en français avec la communauté scolaire.

### Droits

- Participer à l'élaboration, à la révision et à l'application de la politique linguistique;
- S'appuyer sur une politique linguistique pour enseigner dans un cadre clair et reconnu;
- Bénéficier de soutien pédagogique (ressources, outils et accompagnement) pour soutenir l'enseignement et le développement des compétences langagières des élèves;
- Accéder à du perfectionnement professionnel;
- Choisir et adapter des stratégies d'enseignement en fonction des besoins linguistiques variés de leurs élèves;
- Être soutenu par la direction dans l'application de la politique linguistique;
- Avoir droit à un climat de travail respectueux et inclusif sur le plan linguistique et culturel.

## Élèves

### Responsabilités

- Prendre connaissance de la politique linguistique et s'engager à la respecter;
- Communiquer en français en tout temps dans l'école sauf dans les cours d'anglais et d'espagnol;
- Avoir le souci de la qualité de la langue française dans leurs travaux et leurs épreuves;
- Utiliser les outils et les stratégies autorisés de manière éthique et responsable pour améliorer leurs compétences langagières;
- Reconnaître et respecter les langues et cultures présentes dans l'école;
- Communiquer en français avec la communauté scolaire.

### Droits

- Recevoir un enseignement de qualité au niveau des langues;
- Recevoir un service de soutien linguistique selon ses besoins, notamment en francisation ou en appui à l'apprentissage des langues;
- Avoir accès à des mesures d'adaptation autorisées reconnues par le Ministère lors des apprentissages et des évaluations;
- Être évalué dans leur progression en langues de façon juste, équitable et transparente;
- Être respectés dans leur identité linguistique et culturelle.

## **Parents/tuteurs légaux**

### Responsabilités

- Prendre connaissance et comprendre la politique linguistique;
- Participer à la préparation du profil linguistique et au développement langagier de leurs enfants;
- Collaborer avec l'école afin de soutenir la réussite linguistique de leur enfant;
- Encourager le développement de la langue maternelle à la maison;
- Valoriser chez leur enfant l'importance de pouvoir s'exprimer en français.

### Droits

- Être informés de la politique linguistique mise en application à l'école;
- Être informés des apprentissages linguistiques de leur enfant;
- Recevoir un accompagnement de l'école concernant les exigences linguistiques et les parcours offerts;
- Être consultés lors de décisions importantes concernant le cheminement linguistique de leur enfant;
- Avoir accès à des ressources et du soutien pour se familiariser ou se perfectionner en français;
- Être respectés dans leur identité linguistique et culturelle.

## **Personnel non enseignant**

### Responsabilités

- Prendre connaissance de la politique linguistique et s'engager à la respecter;
- Utiliser un français de qualité dans les communications orales et écrites;
- Contribuer à la valorisation du français et du multilinguisme dans ses interactions quotidiennes;
- Adopter une attitude inclusive envers les élèves et les familles de différentes origines linguistiques;
- Soutenir les initiatives mises en place par l'équipe-école pour favoriser la réussite linguistique des élèves.

### Droits

- Être informé de la politique linguistique;
- Recevoir du soutien au besoin pour appliquer les orientations linguistiques dans ses fonctions;
- Accéder à du perfectionnement professionnel lié à la communication en milieu scolaire et à la diversité linguistique;
- Travailler dans un cadre linguistique clair;
- Avoir droit à un climat de travail respectueux et inclusif sur le plan linguistique et culturel;
- Communiquer en français avec la communauté scolaire.

## Liens avec les autres politiques

### **Liens entre la politique linguistique et la politique d'intégrité**

La politique linguistique et la politique d'intégrité de l'école sont étroitement liées et se complètent dans la poursuite d'un objectif commun : assurer une formation rigoureuse, éthique et respectueuse des valeurs éducatives prônées par le ministère de l'Éducation et les programmes de l'organisation du Baccalauréat International (IB).

La maîtrise de la langue d'enseignement constitue un levier essentiel pour garantir l'intégrité intellectuelle des élèves. Une utilisation adéquate et précise du français favorise la clarté de la pensée, la compréhension des consignes, la qualité des productions écrites et orales ainsi que le respect des normes de communication attendues dans un contexte scolaire. À cet égard, la politique linguistique soutient la politique d'intégrité en renforçant les compétences nécessaires à la production de travaux authentiques, réfléchis et personnels.

Par ailleurs, l'enseignement des conventions linguistiques, des règles de citation, des normes bibliographiques et des exigences liées à la rédaction contribue directement à la prévention des manquements à l'intégrité intellectuelle, tels que le plagiat ou l'utilisation inappropriée de sources. La politique linguistique encourage ainsi le respect de la propriété intellectuelle, la reconnaissance du travail d'autrui et l'honnêteté académique, principes fondamentaux de la politique d'intégrité.

Enfin, en valorisant la qualité de la langue, la diversité linguistique et la responsabilité communicationnelle, la politique linguistique participe à la formation de citoyens ouverts, respectueux et intègres. Ensemble, la politique linguistique et

la politique d'intégrité encadrent les pratiques éducatives de l'école et contribuent à un environnement d'apprentissage fondé sur la rigueur, le respect et l'éthique.

## **Liens entre la politique linguistique et la politique d'inclusion**

La politique linguistique et la politique d'inclusion de l'établissement sont indissociables et reposent sur une vision commune de l'éducation fondée sur l'équité, le respect de la diversité et la réussite de tous les élèves. Ensemble, elles visent à créer un environnement d'apprentissage inclusif qui reconnaît la langue comme un facteur central d'intégration, de participation et de réussite scolaire.

La politique linguistique contribue directement aux objectifs de la politique d'inclusion en reconnaissant la diversité des profils linguistiques des élèves comme une richesse et en favorisant le respect de la langue maternelle et de l'identité linguistique de chacun. Elle soutient l'inclusion des élèves issus de l'immigration, des élèves allophones et des élèves ayant des besoins particuliers en mettant en place des mesures d'accompagnement adaptées visant l'apprentissage et la maîtrise du français, langue d'enseignement, tout en valorisant le plurilinguisme.

De son côté, la politique d'inclusion soutient la politique linguistique en garantissant un accès équitable à l'enseignement des langues et aux services de soutien linguistique, en fonction des besoins spécifiques des élèves. Elle encourage l'adaptation des pratiques pédagogiques, des stratégies d'enseignement et des modalités d'évaluation afin de tenir compte des réalités linguistiques, culturelles et scolaires des élèves, dans le respect de leurs capacités et de leur rythme d'apprentissage.

En favorisant des pratiques éducatives inclusives, la politique linguistique et la politique d'inclusion contribuent conjointement à créer un climat scolaire respectueux, sécurisant et propice aux apprentissages, où chaque élève se sent reconnu, soutenu et valorisé. Ce lien étroit entre les deux politiques permet

d'assurer une cohérence dans les interventions éducatives et de promouvoir l'égalité des chances, la persévérance scolaire et la réussite éducative de tous les élèves.

### **Liens entre la politique linguistique et la politique d'évaluation**

La politique linguistique et la politique d'évaluation de l'établissement sont étroitement liées et visent conjointement à assurer l'équité, la rigueur et la cohérence des pratiques pédagogiques et évaluatives. La langue constitue un outil fondamental de communication, de compréhension et d'expression des apprentissages, et son usage approprié est indissociable des processus d'évaluation.

La politique linguistique soutient la politique d'évaluation en établissant des balises claires quant à l'utilisation du français, langue d'enseignement et d'évaluation, tant à l'oral qu'à l'écrit. Elle favorise la compréhension des consignes, la précision du vocabulaire disciplinaire et la clarté de l'expression, éléments essentiels pour permettre aux élèves de démontrer adéquatement leurs connaissances et leurs compétences lors des situations d'évaluation.

La politique d'évaluation, pour sa part, tient compte des réalités linguistiques des élèves et prévoit, lorsque requis, des mesures d'adaptation conformes aux orientations ministérielles et aux principes de l'IB. Ces mesures visent à évaluer les apprentissages disciplinaires sans pénaliser indûment l'élève pour des difficultés linguistiques, tout en maintenant des attentes élevées quant à la qualité de la langue, selon le niveau scolaire et le contexte d'évaluation.

Ensemble, la politique linguistique et la politique d'évaluation contribuent à assurer des pratiques justes, transparentes et cohérentes, favorisant la réussite scolaire, le développement des compétences langagières et l'atteinte des objectifs éducatifs de l'établissement. Elles soutiennent également une évaluation au

service de l'apprentissage, respectueuse de la diversité des profils linguistiques des élèves.

## **Liens entre la politique linguistique et la politique d'admission**

La politique linguistique et la politique d'admission de l'établissement sont étroitement liées et visent à assurer un accès équitable aux programmes offerts, tout en tenant compte des exigences linguistiques nécessaires à la réussite scolaire et à la participation pleine et entière des élèves à la vie éducative de l'école.

La politique d'admission s'appuie sur les principes de la politique linguistique en reconnaissant la diversité des profils linguistiques des élèves et en valorisant l'ouverture à la pluralité des langues et des cultures. Elle prévoit que l'admission des élèves soit faite indépendamment de leur langue maternelle, sous réserve du respect des conditions établies et de la capacité de l'élève à s'engager dans un environnement où le français est la langue d'enseignement et de communication.

La politique linguistique soutient la politique d'admission en précisant les attentes liées à la maîtrise du français, langue d'enseignement, ainsi que les mesures d'accompagnement et de soutien linguistique offertes aux élèves qui en ont besoin. Elle encadre les pratiques visant l'intégration linguistique, scolaire et sociale des élèves nouvellement admis, notamment par des services de francisation ou de soutien linguistique, afin de favoriser leur réussite et leur persévérance scolaire.

Ensemble, la politique linguistique et la politique d'admission assurent une cohérence institutionnelle en conciliant équité, inclusion et exigences académiques. Elles contribuent à créer un milieu éducatif respectueux de la diversité linguistique, tout en maintenant des standards élevés en matière de communication, d'apprentissage et de réussite éducative.

## Révision et diffusion de la politique

La politique linguistique est diffusée annuellement à l'ensemble du personnel de l'école et elle est déposée sur notre site Internet pour les élèves et les parents. Ce document sera révisé annuellement par l'équipe de direction et, s'il y a des modifications, elle sera soumise à l'approbation des enseignants et du personnel concerné afin qu'ils puissent apporter des suggestions de modifications. Une fois tous les cinq ans, elle sera révisée par une équipe d'enseignants et l'équipe de direction afin de s'assurer qu'elle demeure conforme aux changements et aux réalités en évolution.

La dernière version est mise en ligne sur le site Web de l'école afin qu'elle soit accessible à tous. Un courriel est ensuite envoyé aux parents afin qu'ils puissent prendre connaissance du document, en faire la lecture et s'y référer au besoin.

## Médiagraphie

- CENTRE DES SERVICES SCOLAIRES DES DRAVEURS, Politique linguistique, [EN LIGNE]  
[https://www.cssd.gouv.qc.ca/application/files/7115/9252/6173/49-05-01-Politique-Politique\\_linguistique.pdf](https://www.cssd.gouv.qc.ca/application/files/7115/9252/6173/49-05-01-Politique-Politique_linguistique.pdf), consulté le 15 avril 2026
- LEGISQUEBEC, Source officielle, Charte de la langue français,  
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-11>, consulté le 13 avril 2026
- MICROSOFT (2023). Copilot (Version 10 janvier 2026)  
<https://copilot.microsoft.com>.
- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2014, mis à jour août 2022, 179 pages, Site Web : <https://ibo.org/fr/>
- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le Programme primaire : des principes à la pratique, ressource numérique, <https://resources.ibo.org/pyp?lang=fr>, consulté le 3 octobre 2025
- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Directive d'élaboration d'une politique linguistique, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2008, 11 pages, Site Web : <https://ibo.org/fr/>

## **Note sur la création du document**

Ce document a été élaboré par l'équipe de direction et d'enseignants, en s'appuyant sur les politiques officielles du Baccalauréat International, les cadres ministériels du Québec et les valeurs propres à notre établissement.

Il a également été rédigé en partie avec le soutien d'un outil d'intelligence artificielle générative (ChatGPT, Copilot), utilisé comme ressource linguistique et rédactionnelle pour formuler certains textes, harmoniser le ton et structurer les sections. Toutes les décisions pédagogiques, les contenus et les orientations ont été validés, adaptés et approuvés par l'équipe-école.

L'utilisation de l'IA s'inscrit dans une démarche éthique, réflexive et professionnelle, en accord avec les principes mêmes d'intégrité intellectuelle que ce document promeut.

## Annexe 1

### Extrait de l'agenda

#### 15. Langue

---

Le français est la langue utilisée à l'école. Elle est également une langue en apprentissage pour de nombreux élèves. L'utilisation du français entre les élèves permet de valoriser notre belle langue, mais aussi de préserver un climat harmonieux entre les élèves. L'école célèbre la diversité linguistique au sein de son personnel et de ses élèves, mais utilise le français dans toutes ses communications, orales et écrites. Il est donc essentiel que les élèves communiquent en français dans l'ensemble des activités éducatives scolaires et parascolaires, sauf dans les cours de langue seconde.

## Annexe 2

### Grille de révision et de correction d'un texte (Primaire)



## Je révise mon texte



### 1. ADAPTATION À LA SITUATION D'ÉCRITURE

☐ **Je relis le texte et je vérifie que...**

- mes idées sont suffisantes et bien détaillées;
- mon contenu est pertinent, cohérent et respecte l'intention;
- mon texte capte l'intérêt du lecteur.

### 2. COHÉRENCE DU TEXTE

☐ **Je vérifie si mes idées sont regroupées en paragraphes.**  
 (Attention... une phrase ≠ un paragraphe)
   
  
☐ **J'utilise des mots/marqueurs de relation.**  
 (d'abord, ensuite, finalement...)
   
  
☐ **Je vérifie que mes idées progressent de façon logique ou chronologique.**

### 3. VOCABULAIRE

☐ **J'utilise un vocabulaire riche et varié en...**

- évitant les mots vagues du genre : faire, chose, affaire... ;
- éliminant les anglicismes : coach, parking, game;
- utilisant des synonymes et des pronoms pour éviter les répétitions;
- ajoutant des adjectifs et des adverbes pour enrichir mes phrases.

### 4. STRUCTURE

☐ **Je vérifie si mes phrases sont bien construites et contiennent...**

- tous les mots, dans le bon ordre;
- les constituants de la phrase de base : « De qui ou de quoi on parle? / Qu'est-ce qu'on en dit? »;
- quelques compléments de phrase;
- tous les mots de négation : **ne**... pas / **n'**... jamais / **ne**... rien / **ne**... plus

 (Attention... une phrase ne devrait pas contenir plus de deux verbes conjugués.)

# Je corrige mon texte



## 1. PONCTUATION



J'encadre la majuscule et le point.

Ex. Les grandes filles jouent dans les ruelles avec leurs nouvelles voisines.

## 2. ORTHOGRAPHE D'USAGE



Je mets un ? au-dessus des mots dont je doute de l'orthographe.  
À l'aide d'un outil, je corrige.

? → ♥

## 3. ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE



### a) Groupe du nom



Je trace un cercle sous le nom.



J'indique son genre et son nombre.



Je le relie à son déterminant et à son adjectif.



Je fais les accords en genre et en nombre et je remplis mon cercle.

Les grandes filles jouent dans les ruelles avec leurs nouvelles voisines.  
 f.p.     
  f.p.     
  f.p.



### b) Groupe du verbe



Je trace un V au-dessus du verbe conjugué.



Je trouve le sujet et je le remplace par un pronom personnel au besoin.



Je relie le sujet à son verbe.



J'accorde le verbe et je remplis le v.

elles  3<sup>e</sup> p.p.  
 (Les grandes filles) jouent dans les ruelles avec leurs nouvelles voisines.

## Annexe 3

### Stratégies de lecture (Secondaire)

#### MON NAPPERON de stratégies de lecture Avant ma lecture

**1**  
**Établir**

J'établis une intention de lecture en fonction de ce que j'ai à faire.

**2**  
**Prédire**

Je me sers des titres, des sous-titres et des images pour prédire ce qui sera écrit dans le texte.

**3**  
**Se questionner**

Je me questionne sur ce que je sais déjà en lien avec le sujet du texte.

**4**  
**Planifier**

Je répartiss le travail à faire. Je me crée des sous-étapes et j'estime le temps nécessaire à leur réalisation.

**5**  
**S'engager**

Je fais preuve d'ouverture d'esprit et je m'engage dans ma lecture.

#### Pendant ma lecture

**1**  
**Établir**

Je me pose des questions lors de la lecture et j'y réponds.

Est-ce que j'ai compris ce passage ?  
De quel type de texte s'agit-il (structure) ?  
Est-ce c'est de la nouvelle information ?

**2**  
**Chercher**

Je repère les mots inconnus et les cherche dans le dictionnaire.

Je cherche le mot dans le dictionnaire, je lis la définition et je la note dans la marge de mon texte.

**3**  
**Identifier**

J'identifie les informations importantes à l'aide d'un code de couleurs.

Lieux, temps, personnages, caractéristiques, etc.  
Aspects, idées principales, procédés, thèse, etc.

**4**  
**Résumer**

Je résume chaque paragraphe (quelques mots ou une phrase) dans la marge.

Qui ? Quoi ? Où ? Quand ?  
Pourquoi ? Comment ?

**5**  
**Réagir**

Je note mes réflexions personnelles et les réactions que m'inspire le texte.

C'est abominable !  
Pourquoi a-t-il fait ça ?  
Je veux visiter ce pays.  
Je n'aurais pas fait ce choix.

#### MON NAPPERON de stratégies de lecture

##### Après ma lecture

**1**  
**Regrouper**

Je regroupe les informations importantes dans un tableau ou dans un schéma.

| Fée clochette                          | Capitaine Crochet                     |
|----------------------------------------|---------------------------------------|
| • Petite                               | • A un crochets à la prise de sa main |
| • Tasse                                | • Longs cheveux noirs bouclés         |
| • Jalouse                              | • Crut                                |
| • Devient rouge lorsqu'elle est fâchée | • Peurrait                            |

**2**

Je sélectionne les questions auxquelles je répondrai en premier.

##### La méthode ARJ

**A**ffirmation

Je commence ma réponse en reprenant les mots de la question.  
Je crois que... À mon avis... D'après moi...

**R**aison

Je donne mes raisons dans mes propres mots. Cette partie vient de moi, parce que... puisque... car...

**J**ustification

Je justifie mes raisons en les prouvant à l'aide d'exemples tirés de l'œuvre.

#### Retour sur ma lecture POUR RÉFLÉCHIR ET CONSTRUIRE MA LECTURE STRATÉGIQUE

**1**

Comment est-ce que j'ai lu le texte ?

- LENTEMENT
- RAPIDEMENT
- SOIGNEUSEMENT
- EN LE SURVOLANT

**2**

Qu'est-ce qui m'a le plus aidé à comprendre le texte ?

**3**

Quelles stratégies m'ont été les plus utiles ?

- AVANT
- PENDANT
- APRÈS

**4**

Qu'est-ce que j'aimerais améliorer ou intégrer à ma lecture la prochaine fois ?

**5**

En un mot, comment je décrirais mon attitude de lecteur :

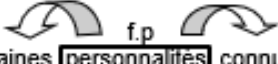
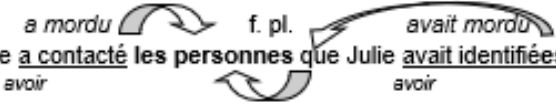
- MOTIVÉ/INVESTI/CONFiant
- OUVERT D'ESPRIT/ CURIEUX
- PERDU/DÉCOURAGÉ/DISTRAIT

Document réalisé par l'équipe du service d'orthopédagogie, Polyvalente Le Carrefour, CSSD  
Méthode ARJ par Céline Charbon et Patricia Paquette

## Annexe 4

### Stratégies d'autocorrection d'un texte (Secondaire)

#### STRATÉGIES D'AUTOCORRECTION D'UN TEXTE

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1- <u>Relis</u> chaque phrase une à une, <u>assure-toi qu'elle a du sens</u> (aucun mot manquant ou en trop) et qu'elle est bien construite puis <u>vérifie la ponctuation</u> (majuscules, virgules, points, etc.)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | □ |
| 2- À l'aide du dictionnaire, <u>cherche</u> tous les mots dont tu doutes de l'orthographe.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | □ |
| 3- <u>Encadre tous les noms communs</u> , écris au-dessus leur genre (m./f.) et leur nombre (s./p.) et vérifie leur accord avec des déterminants et des adjectifs.<br><br><div style="text-align: center;">  </div> Ex. : Certaines <u>personnalités</u> connues n'aiment pas être photographiées.                                                                                                                                                                                                                                         | □ |
| 4- <u>Souligne</u> chaque verbe conjugué, fais une flèche vers son sujet et <u>vérifie l'accord</u> .<br><br>Au besoin, consulte le Bescherelle* pour t'assurer de la bonne terminaison.<br><br><div style="text-align: center;">  </div> Ex. : <u>Les gardes</u> du corps <u>arrivèrent</u> juste à temps.<br><i>Ils=3<sup>e</sup> p.</i>                                                                                                                                                                                                 | □ |
| * Tu peux aussi utiliser la liste alphabétique des verbes située à la fin du Bescherelle pour vérifier l'orthographe de tes verbes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |   |
| 4B- Pour les verbes se terminant par le son «É», <u>vérifie d'abord si la terminaison</u> est ER ou É en utilisant le truc mordre/mordu. Si tu peux remplacer le verbe par MORDRE, la terminaison est ER, mais s'il se remplace par MORDU, la terminaison est É. Si la terminaison est É, c'est un participe passé (p.p.) et tu dois vérifier s'il y a un autre accord à faire selon le type.<br>- le p. p. employé seul s'accorde avec le mot qu'il accompagne<br>- le p. p. employé avec être s'accorde avec son sujet<br>- le p. p. employé avec avoir s'accorde avec le complément direct s'il est placé avant le verbe | □ |
| <div style="text-align: center;">  </div> Ex. : Marie <u>a contacté</u> les <u>personnes</u> que Julie <u>avait identifiées</u> .<br><i>avoir avoir</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | □ |
| 5- <u>Encercle</u> tous les homophones de ton texte et assure-toi qu'ils sont bien écrits en utilisant une stratégie pour les différencier.<br><br><div style="text-align: center;">             verbe (étaient)      déterminant (mon)           </div> Ex. : Elles <u>sont</u> enchantées par <u>son</u> offre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | □ |
| 6- <u>Enrichis ton vocabulaire en trouvant des synonymes</u> pour éviter les répétitions et en <u>ajoutant des organisateurs textuels et des marqueurs de relations variés</u> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | □ |
| C'est en cherchant et en se questionnant qu'on apprend...<br>Comment fait-on pour manger un éléphant? On prend une bouchée à la fois! Quand on a une tâche complexe à réaliser, il faut faire preuve de persévérance.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |   |

## Annexe 5

### Liste des ressources

# Liste de ressources ou d'organismes pour se familiariser ou se perfectionner en français

- **Centre d'éducation des adultes des Draveurs**

- Offre de cours de francisation qui visent à développer la capacité à se débrouiller dans des situations de communication liées à la vie de tous les jours. Les cours sont offerts le jour et en soirée. Les étudiants sont classés selon leur niveau.

<https://cead.cssd.gouv.qc.ca/nos-programmes/apprendre-francais-nouvelle-langue>

- **Apprendre le français (gouvernement du Québec)**

- Le gouvernement du Québec offre des cours de français gratuits à toutes les personnes de 16 ans et plus domiciliées au Québec, non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire et souhaitant recevoir des services d'apprentissage du français, ainsi qu'aux personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Ces cours peuvent être accompagnés d'une aide financière à certaines conditions.

<https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais>

- **Vitrine linguistique du gouvernement du Québec** Cette section regroupe

- diverses ressources pédagogiques à l'intention des apprenants et apprenantes du français, plus précisément des personnes qui se préparent à passer l'[examen de français](#) ([Cet hyperlien externe s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre.](#)) de l'Office.

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/ressources-linguistiques/outils-apprendre-francais>

- **Jumelage linguistique et mentorat (Ville de Gatineau)**

- **Jumelage**

- Deux participants de langue maternelle différente (le français doit obligatoirement en faire partie) sont jumelés afin de se rencontrer pour converser dans leur langue respective à la bibliothèque au moins une fois par semaine. Le but : apprendre à mieux communiquer dans une autre langue tout en partageant la sienne.

- **Mentorat**

- Un francophone est jumelé à un apprenant qui désire améliorer sa connaissance du français à la bibliothèque au moins une fois par semaine.

- [https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet\\_municipal/bibliotheque/nouveaux\\_arrivants](https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/bibliotheque/nouveaux_arrivants)

- <https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=ZEnoCpKi6ESCEOAB3H6bvZaziJCNbYhFpnwXGYTQ67ZUOFISUTJIUjlyVEQwS084N0MxRFNDQzhHUy4u>

- **Accueil-Parrainage Outaouais**

- Si vous ne maîtrisez pas la langue française, vous pouvez améliorer vos connaissances grâce à des cours de français en classe ou en ligne. Ces cours sont offerts par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du gouvernement du Québec.

- Au besoin, l'Accueil-Parrainage Outaouais peut vous aider à vous y inscrire.

- <https://apo-qc.org/sinstaller/francisation/>

- **Allô prof parents**

- Grâce à ses services d'accompagnement gratuits et stimulants, **Alloprof engage les élèves et leurs parents dans la réussite éducative.**

- <https://www.alloprof.qc.ca/fr/parents>